

EDITORIAL



Par **Maxime Picard**
Secrétaire fédéral à la Communication
et au Développement du parti

Temps et contretemps en politique

L'efficacité politique, chacun le sait, tient en la bonne gestion du temps. En la matière, le président de la République se présentait comme un expert. Les réformes succédaient aux réformes à un rythme effréné, si bien que les opposants ne s'y retrouvaient plus. Désormais, la droite a dû ralentir la cadence. L'opposition a donc des espaces pour s'exprimer, que ce soit pour dénoncer les projets gouvernementaux, ériger des contre-propositions ou porter d'autres débats à l'agenda public.

Toutefois, le temps politique ne supporte pas le contretemps : à deux ans des prochaines présidentielles, il est normal de songer à notre projet pour cette échéance. En ce sens, les conventions nationales qui jalonnent l'année 2010 viennent à point nommé. Mais l'agenda politique des Français ne se construit pas nécessairement sur nos rythmes internes. Il nous revient donc de valoriser, de communiquer sur nos temps forts. Or, alors que nous parlions d'économie et de social, nous n'avons pas été audibles.

Le temps était certes à la réforme des retraites, aux solutions d'Eric Woerth, aux critiques des partenaires sociaux, et à nos propres contre-propositions. Néanmoins, le mal est fait. Nous avons produit un solide document politique sur notre vision du développement économique et les Français n'ont pas pu le comprendre, du fait d'un contretemps politique. Or, il reste trois conventions, sur des sujets forts, la rénovation, les enjeux internationaux et l'égalité réelle, mais qui ne reviendront pas en profondeur sur notre analyse de la crise économique actuelle.

Nous allons donc, et d'abord localement, travailler et retravailler encore le thème du modèle de développement économique. Nos projets régionaux et départementaux illustrent notre croyance en la force des territoires au service d'un projet de développement plus efficace et plus juste. La création à l'automne d'un institut de recherche marquera notre attachement à cette vision politique. Bref, nous allons expliquer, avec cette spécificité, aux Bretonnes et aux Bretons le sens profond de notre combat politique, ancré dans les enjeux actuels d'une crise sans précédent, et à laquelle il faut d'urgence apporter des réponses structurées et raisonnées.

Le temps n'est décidément pas, et nombreux sont ceux qui devraient s'en souvenir, au dénigrement de tel ou tel. La littérature du Net est en ce sens très inquiétante. Ceux qui s'y adonnent ne sont pas seulement à contretemps, ils marquent contre leur camp.

Le projet pour une retraite universelle et personnalisée

Face au projet présenté par le gouvernement, le Parti socialiste a présenté son projet sur la réforme des retraites. Il revient désormais aux militants de le défendre auprès des Français. Pour ce faire, un document de 4 pages est désormais disponible à la Fédération et au local de Vannes. Un kit militant est également téléchargeable sur le site du PS www.parti-socialiste.fr. Voici le résumé des propositions...

Des engagements clairs et crédibles :

- **Conforter le niveau des pensions** remis en cause par la droite par les réformes de 1993 et de 2003.
- Prendre en compte la **pénibilité** et revaloriser les **petites retraites**.
- **Maintenir l'âge légal de départ à 60 ans** parce que c'est une garantie indispensable pour tous les salariés usés par le travail et une **liberté de choix** pour tous les Français.
- **Mettre à contribution l'ensemble des revenus**, y compris ceux du capital.
- Une réforme durable : **un financement assuré jusqu'en 2025**, et au-delà.

Des mesures précises pour assurer l'équilibre financier :

Il faut mobiliser **45 milliards d'euros à l'horizon de 2025**. Pour cela nous proposons :

- **25 milliards** d'euros mobilisés sur les **revenus du capital**, sans pénaliser la croissance
- **12 milliards** d'euros grâce à l'**augmentation modérée et étalée dans le temps des cotisations** : plus 0,1 point de cotisations patronales et salariales entre 2012 et 2020.
- Des mesures fortes **pour l'emploi des seniors**. Cela permettra de dégager au moins 6 milliards d'euros,



ros, qui permettront notamment d'améliorer le niveau des pensions.

- **5 à 10 milliards** d'euros grâce aux **réformes de structure** : incitations pour ceux qui le peuvent et le souhaitent à travailler plus longtemps.

Et pour sécuriser le système, nous alimenterons le **Fonds de réserve des retraites** pour faire face à toutes les situations grâce à une **surtaxe de 15% sur l'impôt sur les sociétés acquitté par les banques**.

Notre projet est donc complètement financé

Et nous allons au-delà, avec des réformes de structure :

- **La retraite choisie** : un système universel et personnalisé : **création d'un compte temps** qui permet de faire ses choix de vie en toute liberté, prise en compte des années de

formation et de stages.

- Un socle de **droits communs entre le public et le privé**.

Nous faisons rimer réforme avec progrès

À l'inverse, le projet du gouvernement est anxiogène, injuste et inefficace, il ne prépare pas l'avenir. Le recul de l'âge légal de départ pénalisera les carrières longues et n'assurera même pas l'équilibre du système. En ne modifiant que l'âge légal, il faudrait le reculer de plus de huit ans en 2050 pour résorber les déficits. Ce recul fera encore baisser le niveau des pensions : déjà, leurs réformes de 1993 et 2003 ont fait chuter les pensions de 20% ! Et il n'y a aucun engagement précis sur la mise à contribution des revenus du capital. La droite met en danger le système par répartition.

Election cantonale partielle



Canton de Plœrmel : Campénéac, Gourhel, Loyat, Montertelot, Plœrmel, Taupont

Martine Le Guilly - Candidate

Maire de Montertelot - Vice-présidente de la Communauté de communes de Plœrmel

Cédric Médard - Suppléant
Conseiller municipal de Plœrmel

Dimanches 6 et 13 juin 2010

Plan fédéral de formation

Afin de préparer au mieux les militants à défendre le projet du Parti socialiste sur les retraites, le secrétariat fédéral à la Formation propose une :

Soirée-débat sur les retraites

Mardi 22 juin à 20h30
Maison des associations
Cité Allende - Salle A02
à Lorient

Convention nationale du 29 mai pour un nouveau modèle de développement



De retour de la convention je ne veux retenir que le travail collectif accompli et l'intérêt de toutes les interventions. Nous pouvons être fiers d'avoir ensemble franchi une étape importante.

Ce texte porte une réelle ambition car il n'est pas basé sur le plus petit dénominateur commun des propositions. De leur élaboration, aux débats, aux amendements, une large majorité a au final ratifié un projet que je juge cohérent et nécessaire. Pour la construction de nos projets futurs nous avons là un sérieux atout, et une base de travail utile.

Nous avons la responsabilité d'élaborer au niveau national, l'alternative attendue par tant de français. Continuons donc ainsi. Il reste encore 3 autres conventions, et bien du chemin à parcourir.

Jean-Louis Milès

Hommage à Françoise Chomette, ancienne Première secrétaire fédérale du Morbihan



Françoise Chomette, née Mehnard, est décédée le 27 avril 2010 à Vannes, à l'âge de 60

ans, des suites de la maladie. Elle fut la première et seule femme à occuper le poste de Premier secrétaire fédéral du Morbihan, de 1991 à 1993, succédant à Norbert Métairie et précédant Alain Tanguy, dans un contexte de fortes tensions internes.

En 1983, elle est élue Conseillère municipale de Plouhinec avant d'adhérer au PS en 1984. En 1988, elle est la suppléante de Jean-Claude Guiziou aux législatives sur la circonscription d'Auray.

En 1990, elle remonte la section de Plouhinec, qui devendra par la suite la section cantonale de Port-Louis. Elle est également candidate aux élections cantonales de Port-Louis en 1992 et figure la même année en 7^{ème} position sur la liste régionale menée par Pierre Victoria, tandis que Jean-Yves Le Drian occupe le poste de secrétaire d'Etat à la Mer.

Eliane Kimmes, de la section de Port-Louis, une amie proche, se souvient d'elle comme étant une battante, travaillant beaucoup et très investie dans ses responsabilités.

Sur le plan professionnel, elle fut puéricultrice, puis directrice des ressources humaines à Fougères, puis à la Mairie de Vannes où elle termina sa carrière.

Merci à François Prigent pour les sources biographiques.

ACTUALITES

Bruxelles, Paris, Bretagne La politique agricole en débats

Dans la perspective de la nouvelle programmation budgétaire 2014-2020 de l'Union européenne, le débat sur la réforme de la Politique agricole commune est engagé au niveau européen. Au Parlement européen, avec notamment Stéphane Le Foll, ou à la Région Bretagne, les socialistes entendent bien peser sur les futures orientations de la Commission. En parallèle, la loi de modernisation agricole a été adoptée en première lecture au Sénat, malgré l'opposition des sénateurs socialistes, au premier rang desquels la sénatrice morbihannaise Odette Herviaux.

Le nouveau Commissaire européen à l'Agriculture et au Développement rural, le Roumain **Dacian Cioloș**, a souhaité lancer un débat sociétal, pour alimenter les réflexions sur la réforme de la PAC, expliquant que "l'Union Européenne aura besoin d'une Politique Agricole Commune forte, renouvelée, pour relever les défis de sécurité alimentaire, de croissance et d'emploi dans les zones rurales. L'agriculture européenne se doit de répondre tout à la fois aux attentes des marchés, aux attentes de la société en matière des biens publics, d'environnement et de changement climatique. Pour cela j'appelle de mes vœux un large débat avec les Etats Membres et l'ensemble de la société".

Cette consultation prend la forme des contributions émanant de citoyens, d'organisations concernées, de groupes de réflexion qui ont été déposées sur le site de la Commission jusqu'au 3 juin et serviront de base à la

réflexion, notamment à travers une synthèse de ce débat en juillet 2010 et l'annonce des premières orientations en novembre 2010.

La Région Bretagne a souhaité prendre toute sa part dans ce débat en déposant une contribution écrite, fruit de plusieurs réunions d'un groupe de travail réunissant professionnels, représentant d'associations de défense de l'environnement, des consommateurs...

Cette contribution sera présentée et débattue lors de la prochaine session du Conseil régional des 24 et 25 juin.

Sur la question "quels outils pour la PAC de demain ?", la contribution fait les propositions suivantes : "La dérégulation des marchés et un système d'aides peu réactif ont conduit à une crise agricole généralisée. Un simple filet de sécurité ne suffit pas et coûte souvent plus cher que la régulation. De nouveaux outils de régulation des marchés, efficaces et réactifs, sont donc indispensables.

Cela implique :

- une PAC harmonisée et réellement commune, afin d'éviter les distorsions de concurrence



entre Etats membres ;

- l'application de la préférence communautaire, justifiée par les normes de production parmi les plus élevées au monde.
- des négociations sur les échanges agricoles mondiaux, et leur régulation, traités indépendamment des autres biens et services ;

Pour une répartition plus équitable des aides, elles seront réorientées, plafonnées et régionalisées :

- en tenant compte de l'emploi, et plus seulement des surfaces ;
- en s'appuyant sur des indicateurs pour plus de réactivité ;
- en renforçant la conditionnalité par un volet social ;
- la régionalisation permettra l'adaptation aux spécificités locales.

Cela implique un budget maintenu à la hauteur des enjeux, dont les éventuels crédits non dépensés seraient affectés à un fonds de solidarité anti-crises."

Consultez les contributions au débat public sur la PAC après 2013 sur : <http://ec.europa.eu/agriculture/>

Un rapport de Stéphane Le Foll adopté par le Parlement européen



Dans le cadre du débat sur la réforme de la PAC, Stéphane Le Foll - Député européen Grand Ouest a fait adopter un rapport sur le rôle de l'agriculture dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il vise à montrer que "l'agriculture peut à la fois continuer à diminuer ses rejets carbonés, à diminuer ses consommations énergétiques fossiles et surtout, d'un autre côté, à participer de manière très active à la fixation du carbone (...) C'est en particulier le rôle lié à la photosynthèse, à la biomasse, et surtout aux sols, à cette capacité que les sols européens ont à fixer du carbone organique." Le rapport démontre que "les techniques (telles que l'agriculture de conservation) combinant un travail simplifié du sol assurant une couverture végétale (labour réduit ou non-labour, maintien des résidus de récolte sur les champs) et favorisant des inter-cultures et une rotation des cultures, permettent de maximiser la photosynthèse et de favoriser l'enrichissement des sols en matières organiques." Il préconise en outre des mesures complémentaires telles que le développement de l'agroforesterie, la protection des terres riches en carbone, la modernisation des exploitations agricoles (...)

Retrouvez le rapport complet sur : www.jefoll.net/

Projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche : les sénateurs socialistes votent contre



Le projet de loi a été adopté en première lecture par seulement 185 voix sur 339. Le groupe socialiste du Sénat dénonce le manque d'ambition du gouvernement et le désengagement confirmé de l'Etat.

"Vous souhaitez que l'agriculture s'oriente vers les consommateurs, mais nous avons le sentiment que vous privilégiez un modèle tourné vers les exportations, déconnecté du territoire", a notamment expliqué Odette Herviaux, sénatrice PS du Morbihan.

"En orientant l'agriculture vers l'alimentation, vous lui donnez sans doute une nouvelle légitimité. Cependant, la politique agricole ne saurait se réduire à une politique de l'alimentation. Sinon, nous risquons de perdre de vue l'importance qu'il y a, d'une part, à maintenir un maillage agricole fort dans nos territoires et, d'autre part, à assurer aux agriculteurs un revenu enfin décent. Nous ne pouvons accepter la logique qui soutient l'objectif affirmé dans la loi de modernisation de l'économie, c'est-à-dire la compétitivité coûte que coûte et les prix les plus bas possibles ! Hélas, nous avons bien compris qu'il n'était pas question de remettre cette logique en cause. (...)" Voir aussi sur : www.odetteherviaux.fr/

ACTIVITE FEDERALE

Le point sur les finances de la Fédération

Entretien avec Alain L'Hénoret - Trésorier fédéral.



Le bilan 2009 et le budget prévisionnel 2010 ont été approuvés par le Conseil fédéral. Quelle est la situation financière globale de la Fédération ?

Elle est saine et ceci depuis 2003. Cette bonne santé a par ailleurs été confortée par notre expert-comptable et par Guy Toureaux, le président de la Commission des finances. Cette bonne santé se traduit notamment au travers de notre nouveau siège. Une acquisition et des travaux de modernisation qui sont dus à une certaine rigueur budgétaire et à une gestion financière qui, il faut le souligner, n'ont pas impacté l'effort dans l'action politique conduite par le Secrétariat fédéral. Je dirais pour résumer que notre Fédération est saine, mais cela n'en fait pas pour autant une fédération riche !

Quelles sont les recettes de la Fédération ?

Nos recettes sont essentiellement partagées entre les cotisations d'élus et celles de nos adhérents. Nous bénéficions par ailleurs de la péréquation nationale, calculée pour partie sur le nombre de parlementaires socialistes morbihannais, non revalorisée depuis plusieurs années. Vous pouvez donc

comprendre notre souci permanent de recouvrer les différentes cotisations. A ce titre, il faut saluer le travail mené par les secrétaires et trésoriers de section sur une tâche qui n'est pas toujours des plus aisées.

Le barème de cotisation des adhérents a-t-il été changé ?

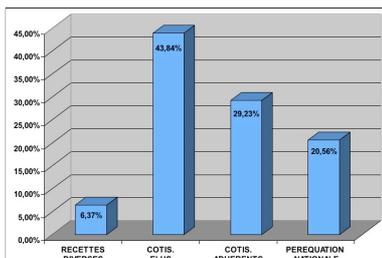
Non. Je propose depuis quelques années au Premier secrétaire fédéral et au Conseil Fédéral le gel du barème de cotisations. Nous sommes conscients que dans la période actuelle, il faut prendre en compte les difficultés de chacun et plutôt accentuer notre effort sur la progression du nombre d'adhérents. Mais il est clair qu'une application plus stricte du barème serait souhaitable et que nous ne pourrions pas nous suffire d'adhérents à 20 € (même si j'adhère à cette cotisation pour les primo-adhérents). Par ailleurs, quand je vois qu'une "cotisation" à 1€ est envisagée pour participer à la primaire interne, vous conviendrez que, en tant que Trésorier fédéral, je suis sceptique et même inquiet pour nos finances à venir, puisque ces adhésions occasionneront tout de même des coûts pour la Fédération ! Par contre, nous proposerons en

2011 un nouveau barème prenant en compte les situations familiales et autres dispositions souhaitées par nos adhérents.

Concrètement, à quoi sert cet argent ?

C'est simple nos dépenses se résument aux postes suivants :

- les salaires et charges sociales de nos deux salariés à plein temps et de la femme de ménage à temps partiel
- les dépenses de structure liées au fonctionnement de la fédération,
- l'action politique : campagnes électorales, communication (affranchissements, téléphone, impression et routage du Rappel, site Internet), réunions publiques et actions événementielles, journée d'études et formation, déplacements...
- les divers versements : aux sections, au National, à la Fédération des élus, aux Jeunes socialistes, au BREIS, notre union régionale.



La part des différentes recettes dans le budget 2010.

MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

Face à la grande délinquance, une seule réponse : la cohérence

Comme à chaque événement mêlant un drame à de la délinquance, Nicolas Sarkozy ressort l'artillerie lourde et les vieilles solutions qui avaient trop choqué à l'époque de leurs créations pour être adoptées. En effet lors du décès malheureux de la jeune policière municipale, envoyée en intervention sur des braquages de distributeurs, le débat s'est réouvert sur l'armement de la police municipale d'armes soi disant non létales, autrement appelées Tasers.

Or la seule interrogation que doit soulever ce drame est la répartition des missions des différents services de police. En effet armer des policiers municipaux ne reviendrait qu'à désengager encore davantage l'état de sa mission régaliennne d'assurer la sécurité des citoyens et la sûreté de la nation.

Alors que le gouvernement Jospin avait mis en place la police de proximité la droite l'a supprimée avec un transfert d'une partie de ses missions vers les polices municipales des villes le souhaitant.



En agissant ainsi les gouvernements de droite, sous l'impulsion sécuritaire de Sarkozy, ont non seulement mis en place des inégalités selon les territoires, mais ont également contribué à mettre en danger la vie des policiers municipaux dépourvus d'entraînement à ces nouvelles missions.

Fort de ces constats les Jeunes Socialistes du Morbihan demandent donc au gouvernement de redéfinir une nouvelle politique de Sécurité

en se basant non pas sur toujours plus de paroles et de Kärcher, mais une mise à disposition par l'état de forces de police capables d'agir dans la prévention et dans des mesures proportionnées.

Pour ce faire il est indispensable de mettre en place un schéma cohérent et global des missions des Polices, et cela de la police de "proximité" à la sécurité intérieure.

Nous rappelons également au Président de la République que son devoir de réserve lui interdit de dicter un verdict, et cela même sous le coup de l'émotion médiatique liée aux obsèques de la jeune policière.

Fabien

Le Rappel du Morbihan - N°112 - Vendredi 4 juin 2010

Journée de Formation le samedi 19 juin à Auray

Le Secrétariat fédéral à la Formation propose une journée de formation pratique, autour de 3 modules. Le premier étant destiné aux secrétaires de section, membres des bureaux de section et élus, portera sur l'animation de section. Les deux autres sont ouverts à l'ensemble des militants, dans la limite des places disponibles. Ils se tiennent sur une journée (9h-17h). Une participation de 10 € est demandée pour le repas du midi et les frais d'organisation.

Les modules sont :

- Animation de section (destiné aux secrétaires de section et/ou membres de bureau de section)
- Prise de parole en public
- Conduite de réunion

Inscriptions possibles par le biais du coupon-réponse adressé à l'ensemble des adhérents, ou directement auprès de la Fédération au 02 97 84 84 55 ou par courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Renouvellement de secrétaires de section

Plusieurs sections ont connu un renouvellement du poste de secrétaire. Il s'agit de Caudan, où Marguerite Belteau laisse son siège à Alain Caris, et Hennebont, où Daniel Le Cren a été remplacé par Marc Le Bouhart.

Communiqué de presse de la Fédération, en réaction à l'assaut de l'armée israélienne - Mardi 1^{er} juin 2010

Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'usage par l'armée israélienne de la force contre des bateaux acheminant de l'aide humanitaire à la population de Gaza qui a conduit, hier, à la mort de plusieurs civils.

Nous demandons une réunion d'urgence du Conseil de Sécurité de l'ONU, une enquête afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances exactes de cette attaque inacceptable et que les responsabilités de ce drame soient clairement établies.

Nous réaffirmons notre conviction qu'il n'existe pas d'issue dans l'escalade des tensions, des provocations et des humiliations au Proche-Orient. Parmi d'autres, nous pensons à la politique de colonisation de l'Etat d'Israël qui nuit fondamentalement aux espoirs de paix.

Nous souhaitons l'arrêt immédiat des violences dans la région et le retour à la recherche de solutions politiques et négociées sous l'égide, notamment, de l'Union Européenne. Ce processus devra enfin garantir le respect du Droit international par l'Etat d'Israël.

Enfin, l'urgence pour la population de Gaza est de pouvoir bénéficier de l'aide humanitaire. Nous demandons donc la fin du blocus de Gaza dans les meilleurs délais et la réouverture des voies de communication, en particulier vers la Cisjordanie.

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Lundi 7 juin - Lorient
Réunion préparation Fête du Bois du Château

Mardi 15 juin - Lorient
UBS - Colloque sur les agro-matériaux

Mercredi 16 juin - Paris
Colloque Défense avec François Hollande

Mois de juin - Lorient
Rencontres syndicales sur les retraites

Actualité

Ecoles ! La saignée...

Le nouveau projet pour l'école, selon Sarkozy, continue à faire des vagues auprès des usagers et des enseignants. C'est à une véritable saignée des effectifs à laquelle nous allons assister, une saignée déjà bien entamée au cours des deux dernières années. Comment voulez-vous faire vivre un service public d'éducation digne de ce nom en réduisant de moitié les personnels chargés de faire fonctionner ce service ?

On connaissait déjà les enseignants absents non remplacés, les filières supprimées, les écoles fermées, ce n'est rien à côté de ce qui nous attend. Nous allons assister à une augmentation sans précédent du nombre d'élèves par classe, ce qui va améliorer, n'en doutons pas, la réussite scolaire des élèves en difficulté quand on sait que, parallèlement, le gouvernement va supprimer les postes d'enseignants chargés d'aider ces mêmes élèves. On marche sur la tête.

L'autre bête noire du gouvernement est l'école maternelle, dont pourtant bon nombre de pays étrangers vantaient la qualité et la réussite. C'était trop beau pour durer et l'on commence à discerner la politique de destruction de ce service public. Certes ils vous diront la main sur le cœur que l'école n'est plus faite pour des enfants de deux ans et qu'à cet âge ils seraient mieux chez eux ou à la crèche, mais ce n'est que le premier étage de la fusée. Après ils s'attèleront à la suppression des trois-quatre ans pour ne prévoir une scolarité obligatoire qu'en grande section/CP. Ce sera autant de postes supprimés sans tenir compte des besoins des enfants et en particulier des plus défavorisés d'entre eux.

La question qui se pose alors pour les parents est : qui va s'occuper des enfants pour les familles dont les parents travaillent ? Elles pourront confier leurs enfants à des garderies ou à des maisons de l'enfance organisées par les collectivités locales ou le privé ou bien un des parents devra rester à la maison pour s'occuper des enfants. La différence est bien sûr que dans le premier cas ces services seront payants et pour le second devinez qui devra faire une croix sur son activité professionnelle. Dans tous les cas, c'est toujours cela de gagner pour le budget de l'Etat et pour les statistiques du chômage. Le bel avenir que voilà.

Le Cormoran

EN DEBAT

Retraites Une contre-projet sérieux et ambitieux

C'est une réforme juste, efficace et durable que notre parti propose aux Français. Il prend le contre-pied d'une approche gouvernementale aux conséquences qui pourraient s'avérer particulièrement lourdes pour les salariés, qu'ils soient actifs ou retraités.



La première qualité de cette réforme est qu'elle s'adosse au récent rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR).

Cette remarque peut surprendre tant le gouvernement s'est employé à instrumentaliser ce rapport et le patronat à exploiter des études statistiques sorties de leur contexte. Il s'agit d'une étude classique qui a pour base une situation connue (celle qui prévaut au moment de l'étude) puis extrapole selon trois scénarios : hypothèses haute, moyenne et basse. Du très classique. L'intérêt du rapport est qu'il démontre par transparence que la réforme exclusivement paramétrique du gouvernement (report de l'âge de retraite, allongement de la durée de cotisations) ne règle en rien le problème. Il insiste également sur le fait que « seul l'équilibre du système de retraite est considéré... Les coûts liés au fait que tous les assurés ne sont pas forcément en emploi s'ils liquident leur retraite plus tard (dépenses supplémentaires de chômage, d'invalidité, de maladie...) ne sont pas pris en compte ». Il ajoute à propos du financement du régime : « En ce qui concerne les ressources, la hausse des prélèvements finançant le système de retraite peut également être obtenue de différentes façons qui ne sont pas détaillées dans le cadre de l'abaque ». Le COR affiche donc clairement que l'étude est cantonnée au seul problème retraite sans analyse de ses conséquences sur d'autres finances publiques. Il affiche tout aussi clairement que les hypothèses de financement n'entrent pas dans le champ de son expertise.

La deuxième qualité de cette réfor-

me est qu'elle met un terme au principe de refus de tout nouveau prélèvement, doctrine centrale de l'actuel gouvernement. Il fallait en outre sortir de ces détestables pratiques d'exonérations de charges qui ont fortement dégradé l'équilibre des régimes de retraite : non-versement de charges sociales qui n'ont en rien répondu aux problèmes structurels d'emploi mais ont trop souvent constitué un effet d'aubaine pour les employeurs, substituts de salaire (bonus, stock options) non soumis à cotisations, primes comme l'intéressement ou la participation n'entraînant que partiellement dans l'assiette des cotisations, etc... Par ailleurs diverses dispositions complémentaires de financement sont présentées. C'est donc un tabou qui tombe.

Et c'est sa troisième qualité. A l'inverse du gouvernement qui, avec son approche paramétrique, ciblait tous les efforts sur les deux seuls critères d'âge et d'annuités au point comme le démontre le rapport du COR de ne pas régler le problème posé, la réforme proposée fait le choix de la diversification. Il ne s'agit nullement d'un saupoudrage mais d'une multiplication des

cibles de financement qui minimisent les risques en les répartissant. C'est en même temps un juste retour des choses quand ceux qui (et très souvent les plus favorisés) ont échappé aux prélèvements reviennent à ce qui fonde la solidarité nationale.

Gardons nous de conclure car le débat ne fait que s'ouvrir. Trois remarques toutefois :

- on est en droit de soupçonner le gouvernement, en ciblant tout sur les critères d'âge et d'annuités, d'avoir voulu condamner à terme la retraite par répartition pour imposer la capitalisation conformément aux vœux du Medef,
- on assiste à une inversion de tendance manifestée par cette volonté nouvelle et tant attendue de rapprocher la taxation du capital de celle du travail,
- on doit enfin se féliciter que cette liberté de pouvoir prendre sa retraite à 60 ans soit maintenue car c'est un choix de gauche et un regard philosophique sur la place du travail dans la vie. C'est incontestablement l'amorce d'une réflexion sur une autre organisation de notre société.

Jean-Paul Meheust
Section de Vannes

Convention sur la Rénovation du PS

**Vote dans toutes les sections
le jeudi 24 juin 2010**

**Assemblée générale des sections
du Pays de Vannes :
Mardi 22 juin 2010 - 20h30
Palais des Arts et des Congrès**

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient

Nom : Prénom :
Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel
du Morbihan



Propriété de la Fédération
du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur
en chef : Tugdual Gautier ■ Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■
Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■
■ Courriel : lerappel@morbihan@wanadoo.fr ■
ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■
Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

- Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste
- Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fedes6@parti-socialiste.fr
Site Internet : www.ps56.fr